

Séance du 3 novembre 2025

Publication sur le site de la ville le : 10 novembre 2025

Conseillers municipaux en exercice : **28**

Le Conseil municipal, convoqué le 27 octobre 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Florent MANZONI, Mme Colette LOMBARD, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Christiane KÖNIG, Mme Josiane CHAUVIN, M. Didier MOULIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Gaëlle JOBERT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : C. KÖNIG/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/B.DIRAND ; G. JOBERT/M. PERRIN ; D. DUMONT/B. LAPOIRE ; A. MARGUET/P. BENOIT ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD.

Petites Villes de Demain – Aménagement des espaces publics du centre Bourg sur la RD 461 - Avenant n°1 et DM n° 13

Par délibération du 4 mai 2023, le Conseil Municipal a donné son accord pour la réalisation du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Valdahon, selon le coût prévisionnel total estimé sur la base d'un avant-projet à 3 510 736.40 € HT soit 4 212 883.68 € TTC, et a autorisé la consultation des entreprises par la SPL Territoire 25 dans le cadre du mandat en cours.

Un marché public portant sur l'aménagement au niveau de la RD 461 a été notifié à un groupement d'entreprises dont Bonnefoy TP est le mandataire pour un montant initial de 2 028 558,70 € HT, soit 2 434 270,44 € TTC.

Il convient d'ajuster ce programme de travaux et par conséquent le montant total de ce marché de la manière suivante :

L'avenant ci-annexé a pour objet de :

- Formaliser la réalisation de la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 (PSE 1), non commandée à la signature du marché, mais rendue nécessaire à la demande du Service Territorial d'Aménagement du Département du Doubs (STA) ;
- Mettre à jour le Détail Quantitatif Estimatif, et intégrer des Prix Nouveaux au Bordereau de Prix Unitaires pour tenir compte des travaux supplémentaires et des modifications de certains travaux demandés par la commune.

La PSE 1 décrite dans le Dossier de Consultation des Entreprises et présente dans le DQE (annexé au présent avenant) consiste en la réalisation de travaux de renouvellement de la couche de roulement, sur une portion de la RD461, dans la continuité des travaux programmés par la commune. Cette prestation supplémentaire a été réalisée à la demande du STA, gestionnaire du réseau routier des voies départementales, dans l'objectif de renouveler et sécuriser la couche de roulement.

Le STA souhaitait engager la réalisation des travaux dans la continuité de ceux en cours sur la RD461, avant l'hiver 2024/2025 et à la suite des travaux de reprise de réseaux réalisés par le SIEHL sur cette même portion.

Bien que présente dans le DCE et DQE, elle n'a pas été formalisée. Le montant total de la PSE 1 s'élève à 143 574.50 € HT (172 289.40 € TTC). L'avenant joint fait office de régularisation.

Le présent avenant a également pour objet l'intégration de Prix Nouveaux au Bordereau des Prix Unitaires et la mise à jour du Détail Quantitatif Estimatif, pour tenir compte des travaux supplémentaires et des modifications de certains travaux demandés par la commune. Ceux-ci sont détaillés dans l'avenant ci-joint. Le montant total s'élève à 250 860.19 € HT (301 032.23 € TTC).

En résumé, les incidences de cet avenant sur le plan financier sont les suivants :

- L'ajout du montant de la PSE 1 qui s'élève au total à 143 574.50 € HT,
- Une moins-value d'un montant de 171 753.90 € HT qui a été réalisée sur le marché de base, comme détaillée ci-annexé,
- Une plus-value d'un montant de 250 860.19 € HT qui a été réalisée (Prix Nouveaux pour Travaux Supplémentaires),

Soit un montant total de cet avenant n°1 de : 222 680.79 € HT (267 216.95 € TTC).

Le montant initial de ce 1er marché s'élevant à 2 028 558,70 € HT (2 434 270,44 € TTC), le nouveau montant du marché est de 2 251 239.49 € HT (2 701 487.39 € TTC), soit une augmentation de + 10.98 %.

Récapitulatif financier général des marchés en cours liés à cette opération

Délib du 04/05/23 - Stade AVP	Marchés notifiés		Avenants n° 1 objets de la délibération du CM du 03/11/25		Nouveaux montants prévisionnels actualisés - CM du 03/11/25			
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
Honoraires techniques								
Honoraires Moe dont 5 compléments études (sécurisation, rue Lavoir, reprise Dahon, carrefour à feux, rue collège)	387 000 €	464 400 €	435 880.00 €	523 056.00 €			435 880.00 €	523 056.00 €
Honoraires SPL	66 300 €	79 560 €	66 300.00 €	79 560.00 €			66 300.00 €	79 560.00 €
Coordonnateur SPS	11 000 €	13 200 €	9 200.00 €	11 040.00 €			9 200.00 €	11 040.00 €
Frais divers								
Assurances	20 000.00 €	24 000.00 €	- €	- €			- €	- €
Frais consultations	3 000.00 €	3 600.00 €	2 284.33 €	2 741.20 €			2 284.33 €	2 741.20 €
Diagnostic amiante et HAP	7 000.00 €	8 400.00 €	6 977.61 €	8 373.13 €			6 977.61 €	8 373.13 €
Géomètre	37 000.00 €	44 400.00 €	41 767.00 €	50 120.40 €			41 767.00 €	50 120.40 €
Travaux aménagement								
1er marché Valdahon Le Haut (RD461)	2 134 000.00	2 560 800.00	2 028 558.70 €	2 434 270.44 €	222 680.79 €	267 216.95 €	2 251 239.49 €	2 701 487.39 €
Coûts complémentaires D461 (ouvrage Dahon, escaliers mairie, Citéos prises, branchements Enedis)			108 346.80 €	130 016.16 €			108 346.80 €	130 016.16 €
2ème marché Valdahon le Bas (D 50)	195 000.00	234 000.00	307 398.10 €	368 877.72 €	66 664.94 €	79 997.93 €	374 063.04 €	448 875.65 €
Tranche optionnelle rue du Stade/Piscine (RD50)			107 895.15 €	129 474.18 €			107 895.15 €	129 474.18 €
Aménagements réduction vitesse	333 520.00	400 224.00	228 616.70 €	274 340.04			228 616.70 €	274 340.04
Voies cyclables	122 000.00 €	146 400.00 €					122 000.00 €	146 400.00 €
Aléas								
Provisions pour imprévus, divers et aléas (7%) Travaux								
Déduction alés estimés consommés. 7% sur les travaux restants à réaliser (D50 + voies cyclables)	194 916.40 €	233 899.68 €	42 277.07 €	50 732.49 €			42 277.07 €	50 732.48 €
TOTAL	3 510 736.40 €	4 212 883.68 €	3 507 501.46 €	4 209 001.76 €	289 345.73 €	347 214.88 €	3 796 847.19 €	4 556 216.63 €

La Commission d'Appel d'Offre réunie le 23 octobre 2025 a émis un avis favorable.

Il convient d'ouvrir les crédits nécessaires selon le détail de la DM 13 ci-jointe relative à cette délibération n°2025-94 et la délibération suivante n°2025-95.

Il est précisé que l'AP/CP n°1 correspondant à cette opération, délibérée au Conseil Municipal du 3 avril dernier, fera l'objet de révision lors du vote du budget prévisionnel 2026.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°1 ci-annexé, portant sur l'aménagement des espaces publics du centre Bourg sur la RD 461
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer cet avenant n°1 portant sur l'aménagement des espaces publics du centre Bourg sur la RD 461
- approuve la DM n°13 ci-annexée.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 6

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Sylvie LE HIR

